

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 5.7

Date de révision 10/31/2016

Date d'impression 04/06/2018

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	: Chlorure de benzyle		
Code Produit	: 185558		
Marque	: Aldrich		
Usage du produit	: Pour des fins de recherche en laboratoire.		
Fournisseur	: Sigma-Aldrich Canada Co. 2149 Winston Park Drive OAKVILLE ON L6H 6J8 CANADA	Fabricant	: Sigma-Aldrich Corporation 3050 Spruce St. St. Louis, Missouri 63103 USA
Téléphone	: +1 9058299500		
Fax	: +1 9058299292		
Numéro d'Appel d'Urgence (Pour le fournisseur et le fabricant)	: +1-703-527-3887 (CHEMTREC)		
Renseignements sur la préparation	: Sigma-Aldrich Corporation Product Safety - Americas Region 1-800-521-8956		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Organes cibles

Reins, Foie, Sang, Système nerveux central

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

lacrymogène

WHMIS Classification

B3	Liquide combustible	Liquide combustible
D1B	Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Toxique en cas d'ingestion
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxique par inhalation.
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxicité chronique
E	Matière corrosive	Produit cancérigène Irritant modéré pour le système respiratoire Produit irritant important pour les yeux Produit mutagène Corrosif pour la peau

Classification SGH

Liquides inflammables (Catégorie 3)

Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 3)

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4)

Irritation cutanée (Catégorie 2)

Lésions oculaires graves (Catégorie 1)

Mutagénicité sur les cellules germinales (Catégorie 1B)

Cancérogénicité (Catégorie 1B)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 2)

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 2)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement **Danger**

Mention de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H330 Mortel par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H340 Peut induire des anomalies génétiques.
H350 Peut provoquer le cancer.
H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284 Porter un équipement de protection respiratoire.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

HMIS Classification

Danger pour la santé: 3
Danger chronique pour la santé: *
Inflammabilité: 2
Dangers physiques: 0

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Toxique en cas d'inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Provoque une irritation du système respiratoire.
Peau Provoque des brûlures de la peau. Provoque une irritation de la peau.
Yeux Provoque des brûlures aux yeux. Provoque une irritation des yeux.
Ingestion Toxique en cas d'ingestion.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes : α -Chlorotoluene

Formule : C_7H_7Cl

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration
Benzyl chloride			
100-44-7	202-853-6	602-037-00-3	<=100%
Methyloxirane			
75-56-9	200-879-2	603-055-00-4	<= 1 %

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Produits de combustion dangereux**Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique**

Donnée non disponible

Donnée d'explosivité - sensibilité à une décharge statique

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles**

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Sensible à la lumière. Sensible à l'humidité.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
------------	---------	--------	------------------------	------

Benzyl chloride	100-44-7	TWA	1.000000 ppm 5.200000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			
		C	1.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	L'IARC « 2A » s'applique aux substances qui sont considérées comme étant probablement carcinogéniques pour les humains sur la base de données limitées de carcinogénicité chez les humains.			
		VEMP	1.000000 ppm 5.200000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Methyloxirane	75-56-9	TWA	2.000000 ppm 4.700000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	2.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
Remarques	L'IARC « 2B » s'applique aux substances qui sont considérées comme étant possiblement carcinogéniques chez les humains. Sensibilisant : effet critique de sensibilisation			
		VEMP	20.000000 ppm 48.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Une substance dont la recirculation est prohibée conformément à l'article 108. Une substance dont l'exposition doit être réduite au minimum conformément à l'article 42. Un effet cancérigène soupçonné chez l'humain			

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact total

Matériel: Caoutchouc fluoré
épaisseur minimum: 0.7 mm

délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Vitoject® (KCL 890 / Aldrich Z677698, Taille M)

Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile
épaisseur minimum: 0.4 mm

délai de rupture: 30 min

Matériel testé :Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de,
Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Tenue de protection antistatique ignifuge., Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	liquide
Couleur	incolore

Données de sécurité

pH	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: -43 °C (-45 °F) - lit.
Point d'ébullition	177 - 181 °C (351 - 358 °F) - lit.
Point d'éclair	67 °C (153 °F)
Température d'inflammation	585 °C (1,085 °F)
Température d'auto-inflammabilité	585 °C (1,085 °F) à 1,030 hPa (773 mmHg)
Limite d'explosivité, inférieure	1.1 %(V)
Limite d'explosivité, supérieure	14 %(V)
Pression de vapeur	1.60 hPa (1.20 mmHg) à 25 °C (77 °F)
Densité	1.1 g/cm ³ à 25 °C (77 °F)
Hydrosolubilité	0.46 g/l à 30 °C (86 °F) - Se décompose au contact avec de l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 2.3
Densité de vapeur relative	4.37 - (Air = 1.0)
Odeur	Âcre
Seuil olfactif	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières à éviter

Tout contact avec les métaux ordinaires (sauf nickel et plomb) ou avec de l'humidité entraîne une réaction de polycondensation (intermoléculaire de Friedel et Crafts) avec libération de chaleur et formation d'acide chlorhydrique, toxique et corrosif. Le chlorure benzylique s'hydrolyse très lentement pour former de l'acide chlorhydrique et de l'alcool benzylique. Ce produit n'est pas sensible au choc. La stabilisation de ce produit avec de l'oxyde de propylène diminue la possibilité d'une réaction du type Friedel et Crafts. Une diminution de la quantité de stabilisant augmente les risques de réactions de condensation., Oxydants, fer et sels ferreux, laiton, aluminium,

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Chlorure d'hydrogène gazeux
Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

Contient le(s) stabilisant(s) suivant(s):

Methyloxirane (<=1 %)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - Rat - mâle et femelle - 560 mg/kg

Inhalation CL50

Dermale DL50

Donnée non disponible

Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin - Irritant pour la peau. - 4 h - OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Souris - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. - OCDE ligne directrice 429

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro - S. typhimurium - avec ou sans activation métabolique - Ce produit a donné des résultats positifs au test de Ames, test effectué in-vitro et qui indique si un produit peut potentiellement produire un effet cancérigène.

Génotoxicité in vivo - Souris - Intrapéritonéal - négatif

Cancérogénicité

Ce produit est un élément ou contient un élément que l'on soupçonne cancérigène selon les normes des organisations suivantes : IARC, OSHA, ACGIH, NTP ou EPA.

Cancérigène possible pour l'homme

IARC: 2A - Group 2A: Cancérigène probable pour l'Homme (Benzyl chloride)

IARC: 2B - Group 2B: Cancérigène possible pour l'Homme (Methyloxirane)

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Tératogénicité

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Toxique en cas d'inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Provoque une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion.
Peau	Provoque des brûlures de la peau. Provoque une irritation de la peau.
Yeux	Provoque des brûlures aux yeux. Provoque une irritation des yeux.

Signes et Symptômes d'une Exposition

sensation de brûlure, Toux, asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements, A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Effets synergiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: XS8925000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité pour les poissons	CL50 - Danio rerio (poisson zèbre) - 4 mg/l - 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Immobilisation CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 6.1 mg/l - 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	Inhibition de la croissance CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue) - 19.3 mg/l - 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	aérobie Résultat: 71 % - Facilement biodégradable. Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C
------------------	---

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (US)

Numéro ONU: 1738 Classe: 6.1 (8) Groupe d'emballage: II

Nom d'expédition des Nations unies: Benzyl chloride

Quantité à reporter (RQ): 100 lbs

Polluant marin: No

Poison Inhalation Hazard: Non

IMDG

Numéro ONU: 1738 Classe: 6.1 (8) Groupe d'emballage: II EMS-No: F-A, S-B

Nom d'expédition des Nations unies: BENZYL CHLORIDE

Polluant marin: No

IATA

Numéro ONU: 1738 Classe: 6.1 (8) Groupe d'emballage: II

Nom d'expédition des Nations unies: Benzyl chloride

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

WHMIS Classification

B3	Liquide combustible	Liquide combustible
D1B	Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Toxique en cas d'ingestion
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxique par inhalation.
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxicité chronique
E	Matière corrosive	Produit cancérigène Irritant modéré pour le système respiratoire Produit irritant important pour les yeux Produit mutagène Corrosif pour la peau

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Copyright 2016 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.
